

## Campagne d'élagage

Le conseil municipal a décidé de mettre en place une campagne d'élagage, afin de répondre aux attentes de chacun il est prévu:

- de repérer les zones prioritaires et d'évaluer le coût financier de l'opération.
- d'organiser une rencontre avec les propriétaires concernés de façon à ne pas imposer un élagage collectif aux propriétaires qui souhaiteraient faire cette intervention eux mêmes.
- de ne pas mettre en place un projet qui pourrait engendrer des conflits suite à l'élagage de certains arbres (ex: fruitiers).
- De mettre en place un type de facturation équitable.
- de prévoir le stockage des branchages qui resteront systématiquement à la charge des propriétaires.

## Elections départementales

Les élections départementales se dérouleront les dimanche 22 et 29 Mars. Les électeurs seront appelés à élire, dans chaque canton, un binôme homme-femme, qui seront les représentants du canton au sein du nouveau conseil départemental et remplacera le conseiller général actuel. Pour que le bulletin soit valable il ne doit comporter aucune rature ni de candidats barrés.

Ne pas jeter sur la voie publique

## Les Echos de St Pierre de Fursac N° 10



### La fibre dans notre commune

Orange à amené par voie aérienne la fibre optique dans notre commune. Grâce à cet aménagement l'augmentation du débit internet pour certains foyers est désormais possible. Le tableau ci-dessous reprend le pourcentage et le nombre de foyers avec le débit internet théorique.

Saint Pierre de Fursac	%	Foyers (438)
Taux d'éligibilité 512 K	98,9 %	433
Taux d'éligibilité 2 Mbit/s	82,4 %	361
Taux d'éligibilité 8 Mmax	77,9 %	341
Taux d'éligibilité 20 Mmax	48,6 %	213
Taux d'éligibilité Orange TV	0,0 %	0
Taux d'éligibilité VDSL Orange	0,0 %	0

**ATTENTION: C'est vous qui devez faire la démarche auprès d' ORANGE au 1014 afin d'obtenir l'augmentation de votre débit et connaître votre éligibilité.**

Mars 2015

# Commission EDTA

(Environnement, Développement, Tourisme,  
Accessibilité)

## Accessibilité

La Loi du 11 février 2005 a fixé au 1<sup>er</sup> janvier 2015 l'échéance de la mise en accessibilité de l'ensemble des établissements recevant du public. Pour notre commune, il s'agit de la mairie, de l'école, du cabinet médical et de l'ensemble des commerces.

Des textes réglementaires de septembre et novembre 2014 accordent un délai supplémentaire mais fixent l'obligation d'un agenda d'accessibilité programmée (A d'AP) qui doit être produit avant le 27 septembre 2015.

La commission accessibilité a en charge ce dossier, le traite en liaison avec la DDT et le CDG pour la partie réglementaire et Evolis23 pour la partie technique.

Une première réunion de concertation avec les commerçants est prévue le 18 mars prochain.

## Les Chemins de l'eau

Le projet se dessine et devrait pouvoir être présenté à l'instance du Pays Ouest Creuse pour demande de financement au titre des fonds européens.

La commission remercie tous les habitants qui pourraient lui rapporter toute anecdote en lien avec les ruisseaux, mares, lavoirs, puits et autres fontaines du territoire communal (patois accepté !).

## Zéro pesticide

Avec le printemps, revient le temps des jardins : la commune a pour objectif d'intégrer les collectivités qui ont déjà signé la charte zéro pesticide.

La réunion d'information du 14 novembre dernier n'a pas rencontré un grand écho : une seconde sera programmée avant l'été.



Pour la 8<sup>ème</sup> édition du Festival du Léopard Vert, il sera organisé un marché avec des objets de récupérations fabriqués par des artistes.

Dans l'intention d'offrir à nos objets abandonnés la promesse d'un nouvel usage, d'une nouvelle vie, en étant choisis par le public du Festival de la 8<sup>ème</sup> édition du Léopard Vert et de son marché gratuit: ouvrez vos placards, aérez vos greniers, allégez vos armoires et videz vos hangars. Délestez vous de vos linges de maisons, livres, vêtements, outils, jouets.... En venant les déposer les vendredi 22 et samedi 23 Mai 2015 de 15h à 18h au local du Foot.

Partager, donner, rencontrer, recycler, recevoir sont les raisons de ce moment.